



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



LE PRINCIPAL

Affaire suivie par :
Claude DAESCHLER
infirmière

+
bureau de la vie
scolaire

Tél : 05 49 98 83 65
Fax : 05 49 22 33 71

ce.0860023h@ac-poitiers.fr

9, rue des Roches
B.P. 30071
86 206 LOUDUN
cedex

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves
Mesdemoiselles, Messieurs les élèves
Mesdames, Messieurs les professeurs
Monsieur le conseiller principal d'éducation
Madame l'infirmière

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Cher(e)s collègues,

Vendredi 20 mars aura lieu une éclipse de soleil dont les effets pourront être observés depuis 9 h 15 jusqu'à 11 h 45, avec un pic d'intensité, pour la région allant de Tours à Poitiers, à 10 h 23.

Je vous rappelle que l'observation directe, sans protection, de ce phénomène entraîne des lésions de la cornée, qui sont réversibles, et des lésions de la rétine qui, elles, peuvent altérer définitivement la vue. Les lunettes de soleil sont totalement inutiles; seules des lunettes spécialement conçues pour l'observation des éclipses offrent une garantie véritable.

En conséquence, **les cours compris dans cet intervalle de temps, de 9 heures à midi, se dérouleront stores baissés ; au cours de la récréation de 10 heures, les élèves seront gardés dans leur salle de classe par le professeur qui assurait le cours précédent ; les toilettes seront accessibles depuis le couloir intérieur de l'établissement, leur entrée côté cour étant condamnée.**

En outre, je vous saurais gré d'attirer l'attention de votre enfant sur le danger pour sa vue que représente une exposition non protégée au rayonnement de la couronne solaire, chose qui leur sera également rappelée par les professeurs le jour considéré.

Vous remerciant, je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, cher(e)s collègues, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Alexandre TALLON